

DÉPARTEMENT DE L' AISNE

Installation **C**lassée pour la **P**rotection de l'**E**nvironnement

Enquête publique concernant la demande présentée par la

Sarl CARRIERES DESMAREST

sise à

RESSONG-LE-LONG (02290)

en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une carrière de
sable sur le territoire de la commune de **FONTENOY(02230)**

- 1 - **RAPPORT** du Commissaire enquêteur
- 2 - **CONCLUSIONS** du Commissaire enquêteur
- 3 - **ANNEXES** au rapport du Commissaire enquêteur

Enquête publique : I.c.p.e. Sarl DESMAREST FONTENOY
Conclusions du commissaire enquêteur E12000058/80

DÉPARTEMENT DE L' AISNE

Installation **C**lassée pour la **P**rotection de l'**E**nvironnement

Enquête publique concernant la demande présentée par la

Sarl CARRIERES DESMAREST

sise à

RESSONG-LE-LONG (02290)

en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une carrière de
sable sur le territoire de la commune de **FONTENOY(02230)**

2 - CONCLUSIONS **du Commissaire enquêteur**

Enquête publique : I.c.p.e. Sarl DESMAREST FONTENOY
Conclusions du commissaire enquêteur E12000058/80

CONCLUSIONS ET AVIS MOTIVE DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Vu :

- la demande formulée par la Sarl CARRIERES DESMAREST, située lieudit Pontarcher RN31 à RESSONS -LE- LONG (02290) et représentée par Monsieur Bertrand DESMAREST d'exploiter une carrière de sables alluvionnaires sur le territoire de la commune de FONTENOY (Aisne).
- la décision n° E12000058/80 du 17 février 2012 de Monsieur le Président du Tribunal Administratif d'AMIENS, désignant Monsieur Michel FORMENTEL en qualité de Commissaire Enquêteur.
- l'arrêté en date du 19 avril 2012 de Monsieur le Préfet de l'Aisne, prescrivant l'ouverture d'une enquête publique sur la demande présentée par le SARL CARRIERES DESMAREST sise à RESSONS LE LONG (Aisne) en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une carrière de sables alluvionnaires sur le territoire de la commune de FONTENOY(Aisne).
- l'arrêté en date du 13 juillet 20102 de Monsieur le Préfet de l'Aisne, prescrivant la prolongation de l'enquête publique sur la demande présentée par le Commissaire enquêteur.
- les avis d'enquête publique parus dans les journaux locaux " l'Union " et "l'Aisne Nouvelle"
- l'affichage d'un avis d'enquête publique dans les mairies de Ambleny, Berny-Rivière, Fontenoy, Osly-Courtil, Pernant, Ressons-le-Long, St Bandry, St Christophe-à-Berry, Nouvion-Vingré ainsi qu'aux abords immédiats de l'exploitation prévue sur le territoire de la commune de FONTENOY.
- les pièces du dossier déposé en mairie de FONTENOY, pendant toute la durée de l'enquête du 18 juin 2012 au 26 juillet 2012, dossier complet et permettant une bonne information du public, notamment en ce qui concerne l'impact sur l'environnement.
- le registre d'enquête publique.
- la nomenclature au titre d'une activité qui fait référence au Code de l'Environnement (Livre V "Prévention des pollutions, des risques et des nuisances " et à son titre 1er " Installations classées pour la protection de l'environnement ".

Enquête publique : I.c.p.e. S.a.r.l. DESMAREST FONTENOY
Conclusions du commissaire enquêteur E12000058/80

Considérant:

- que l'enquête s'est déroulée conformément à la réglementation en vigueur.
- que le public a été informé dans les délais prescrits aussi bien par voie de presse que d'affichage.
- que cinq permanences de trois heures chacune ont été tenues en par le Commissaire enquêteur en mairie de FONTENOY, siège de l'enquête publique.
- que l'autorité environnementale de Picardie conclut à l'absence d'incidence significative sur l'environnement grâce à la mise en place de mesures préventives, de mesures appropriées pour la réduction des nuisances et la maîtrise des impacts sur l'eau et les milieux naturels.
- que le projet d'exploitation d'un nouveau site est de nature à assurer le maintien de la pérennité de l'exploitation et de l'emploi et participe de ce fait à l'économie locale.
- que le projet de réaménagement du site après exploitation va dans le sens d'une protection raisonnée et respectueuse de l'environnement.

Pour l'ensemble de ces motifs, le Commissaire Enquêteur émet un AVIS FAVORABLE à la demande présentée par le SARL CARRIERES DESMAREST sise à RESSONS LE LONG (Aisne) en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une carrière de sables alluvionnaires sur le territoire de la commune de FONTENOY(Aisne).

Mayot le 20 août 2012

Le Commissaire-enquêteur


Michel FORMENTEL

Enquête publique :	I.c.p.e. S.a.r.l. DESMAREST FONTENOY
Conclusions du commissaire enquêteur	E12000058/80